

## CULTURE URBAINE ET DIVERSITE SOCIOLINGUISTIQUE : UNE IDENTITE EN MOUVEMENT ENTRE LE LOCAL ET LE GLOBAL.

Thierry Bulot  
Université de Rennes 2  
ERELLIF-CREDILIF EA 3207

### UNE SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE

Dans la mesure où la sociolinguistique urbaine (Bulot, 2001a ; Bulot et Beauvois, 2004) se prévaut de reprendre les premières considérations relatives à la militance sociale de la discipline (Marcellesi, 2003<sup>1</sup>, entre autres), le présent texte n'a d'autre ambition que de contribuer à la réflexion sur les différentes façons de lutter contre les discriminations toutes les fois que les pratiques langagières sont impliquées. Il se veut ainsi une contribution de sociolinguiste à la dénonciation de l'exclusion des minorités sociales pour ce que ce dernier processus produit bien entendu de souffrance individuelle mais aussi de délitement du lien social, du lien communautaire.

Il s'agit par là de poser ce qu'une recherche sociolinguistique nécessite autant de considérations de la demande sociale institutionnelle ou non que de la prise en compte des spécificités identitaires dans la constitution des territoires de référence ; que ceux-ci soient géographiques (par leur ancrage spatial), sociaux (par leurs usages effectifs) que symboliques (par la mise en mots de l'acceptation par autrui de son appartenance communautaire, nationale, groupale...). Les pratiques sociales et langagières font de fait écho aux hiérarchisations sociales que d'aucuns posent comme inhérentes à nos types de sociétés, mais, lorsque les mobilités sociale, spatiale, identitaire,... se trouvent sinon interdites dans les actions du moins annoncées dans les discours (qui constituent l'accès majeur et déterminant auxdits faits) comme actives, la hiérarchisation devient exclusion. Les discours sur les langues – et notamment les discours bienveillants sur leur diversité qui devient très vite rapporté à une richesse<sup>2</sup> – peuvent ainsi laisser croire que, parce que toutes les langues se valent (ce qui n'est pas radicalement faux si on admet que chacune vaut par la culture qu'elle porte), parce que toutes les langues et les façons parler sont à considérer positivement (ce qui n'est pas inexact car il demeure nécessaire d'apprendre le rapport à autrui en le posant comme possible), parler une langue identifiée comme commune, comme nationale, est le garant d'un traitement équitable des locuteurs.

---

<sup>1</sup> « *Tel qu'il [ensemble de recherches] est toutefois dans ses avancées, il interpelle la politique, et dans la logique de son développement, il démasque certaines situations.* » (Marcellesi, 2003 : 60).

<sup>2</sup> Peut-on être riche de ne pas accéder aux biens symboliques que seule la langue commune permet d'approcher ?

## LA DIVERSITE LINGUISTIQUE

Le rapport entre culture urbaine et **diversité linguistique** n'est pas aussi simple qu'il y paraît et suppose un questionnement préalable des idées reçues : on peut bien entendu penser ce rapport comme une conséquence immédiate et quasiment unique de l'arrivée en ville de locuteurs parlant des langues différentes. Autrement dit, dans le contexte français où la langue française existe et constitue la langue commune de référence (au moins dans ses représentations sociales) de la majorité des francophones, d'autres langues se donnent à voir et à entendre et constituent une sorte de paysage linguistique marqué par un multilinguisme récurrent foncièrement citadin, qui, sans pour autant que toutes les régions en soit au même point, inclut et les langues dites de la migration et les langues dites régionales<sup>3</sup>. Il est ainsi convenu de parler d'un *brassage linguistique* qui, pour sa version réussie, soit produit une nouvelle langue urbaine<sup>4</sup>, ce que les sociolinguistes nomment une *koinè*, soit permet une co-existence tendanciellement consensuelle entre les autochtones et les migrants de tous ordres. On a ainsi des échanges entre langues, entre cultures dont l'éthique sur-moderne (Augé, 1992) ne peut que se réjouir (ce qu'elle régit en partie) parce que, dans tous les lieux possibles, semble laissé aux locuteurs le choix de parler la langue de leur choix, car respectueuse de leur identité (quand plus vraisemblablement le marché linguistique hiérarchise leur emploi et corollairement les identités qui s'en réclament) en mouvement.

Reste que les langues n'existent pas sans ses locuteurs : elles ne sont pas des « donnés » mais des produits de l'activité sociale ; donc si les langues se mélangent, si la diversité est perçue dans l'espace commun, c'est d'abord et essentiellement parce que les personnes s'y côtoient, échangent, construisent de la langue. Ledit brassage linguistique s'opère ainsi par des contacts réguliers entre locuteurs et par la production suivie de lien social. Dans le contexte urbain<sup>5</sup> se joue ainsi sur ces constats la mise en place d'une identité commune fondée sur l'appréciation qu'a chaque locuteur de parler la bonne langue au bon endroit, identité, qui à défaut d'être strictement locale et relative à la mémoire sociolinguistique<sup>6</sup> des intéressés est aussi plus largement liée à la primauté culturelle de l'urbanité sociolangagière : la ville – en tant que lieu nommé te l– est le lieu de référence, le lieu prescripteur, pour l'émergence des pratiques sociales et linguistiques valorisantes et valorisées.

Pour important qu'il est, ce premier niveau de diversité « horizontale » ne doit pas cacher un second niveau « vertical » relatif à un multilinguisme social, niveau qui croise et complexifie le premier : selon l'histoire sociale du locuteur, selon ses parcours sociaux, géographiques, selon ses origines déclarées, assu-

---

<sup>3</sup> Liste qui figure dans la Charte européenne pour les langues régionales et minoritaires et qui n'a pas été ratifiée par l'État français.

<sup>4</sup> Si la ville est une capitale politique et/ou économique, cette nouvelle langue (formellement proche des langues dont le statut social et la légitimité est déjà attestée) devient la forme de référence de la communauté sociolinguistique étendue à l'ensemble du réseau urbain, et, partant, du pays.

<sup>5</sup> On signifie là, l'usage que les personnes et sujets parlants font de l'espace citadin. Pour sa part sociolinguistique, le terme signifie que les discours tenus sur les usages en question constituent la façon dont ils sont perçus et construits dans la communauté.

<sup>6</sup> C'est à dire aux marques explicites ou non, perçues par les locuteurs leur permettant d'interagir convenablement selon les situations (Bulot, 2004a).

mées, rejetées, selon ses pratiques de légitimation symbolique de l'espace de ville, tout usager de langue va non seulement différemment pratiquer sa langue mais encore tenir un discours – la mettre en mots – différencié sur sa langue.

Une fois que l'on constate par des enquêtes sur le sujet que ce que chacun nomme *la langue* est perçu par tous comme étant identique aux autres, mais est vécue par chacun comme distincte et différente, on a en effet (même si le trait peut paraître trop grossi à d'aucuns) à considérer que le discours social (propre à chaque groupe social) construit une représentation de la langue commune comme un fait homogène, mono-normé, partagé, partageable et statique, alors que la langue commune est un fait nécessairement hétérogène, pluri-normé, réparti et dynamique, autrement dit en mouvement. Ainsi chaque groupe d'une communauté sociale donnée met en mots sa langue comme étant la langue commune quand la langue commune n'est que la représentation sociale d'une communauté de langue fondée sur des marqueurs linguistiques (mais pas langagiers) identiques. Les deux niveaux de *diversité linguistique* peuvent ainsi ne pas se rencontrer et être à ce point confondus en discours que les uns peuvent faire accroire que l'on ne parle plus français dans telle ou telle partie de la ville et que les autres pensent ne parler que des formes imprécises (et la poésie sous toutes ses formes<sup>7</sup> par ses figures autorisées dévie le stigmatisme en le mettant en avant) de la langue commune alors que se jouent, à ce moment, la confrontation politique<sup>8</sup> entre des espaces légitimes ou non, des espaces identitaires, acceptés, revendiqués, déniés.

On l'aura compris ces usages diversifiés – ces discours et pratiques sur les langues – renvoient à la façon dont tout locuteur s'approprie tout ou partie de l'espace symbolique que constitue la ville. Ils renvoient à la façon dont, en fait, celui-ci construit son propre espace identitaire de référence : on n'est plus sur une formule du type « Dis moi comment tu parles et je te dirai où tu habites » mais davantage sur une formule du genre : « Écoute moi parler et tu sauras quel est mon territoire ». La ville est à la fois un espace commun, un espace unifiant mais aussi un espace de ségrégation, de relégation et des parlures et des populations ; un espace où rejeter les discriminations passe par la construction – notamment par les mots – d'une identité positive, active et légitime. La ville est au final ce qui produit certes de la diversité sociolinguistique, et, partant, des identités multiples mais plus encore la dynamique permettant de les concevoir.

---

<sup>7</sup> Paroles de chansons, slogans, slam...

<sup>8</sup> Dans le sens de imparti à la notion du vivre-ensemble.

## LA CULTURE URBAINE

La **culture urbaine**, quant à elle, est bien marquée par un ensemble de paramètres (Grafmeyer et Isaac, 1979) comme par exemple l'anonymat des interactions sociales, et cela notamment dans les sphères de l'espace dit public. En l'occurrence, ce qui marque aujourd'hui cette culture et les pratiques langagières qui y sont liées est la *mobilité spatiale*. Se déplacer, faire se déplacer, dire que les choses et les personnes, les valeurs et les modes, est source de valorisation (Rémy et Voyé, 1992) et cela concerne aussi bien les objets que les langues et les parlures (Bulot, 1999).

C'est là tout le paradoxe des actuelles formes langagières dites urbaines essentiellement démarquées des formes de références par leur mise en art et leur pluri-ethnisme revendiqué : pour qu'elles aient une reconnaissance aussi bien collective qu'individuelle, il faut qu'elles soient marquées par le sceau de l'éloignement spatial (par exemple par l'usage plus ou moins emblématique des langues des migrants, par l'usage de rythmes attribuées à des populations lointaines...) et en même temps par celui de la proximité sociale (par exemple l'habitat subi, la minoration sociale, la ségrégation...). Entre déterminations locales et identifications globales, entre médias de proximité ou nationaux, entre scène de spectacle et spectacle de rue, ces pratiques dites *glocales* (Bierbach C. et Birken-Silverman G., 2007), constituent sans doute des espaces de re-territorialisation<sup>9</sup>, et, en cela-même, des enjeux forts puisqu'elles deviennent les lieux d'expressions effectifs d'une population qui se sent –légitimement ou non- exclue de l'espace public. D'une autre manière, ces nouveaux espaces médiatiques et surtout communicationnels deviennent l'espace public (Watin, 2005) de référence<sup>10</sup>.

Sans enlever la pertinence sociale et identitaires des nouvelles formes urbaines pour ses différents acteurs, il convient ainsi de considérer que de telles pratiques renvoient à un processus récurrent qui n'a rien à tenir de la ville en tant que telle mais à la *glocalisation* des identités discriminées : la mise en spectacle (la spectacularisation) sinon d'un mouvement social du moins d'une révolte sociale contestant et rejetant les effets les plus négatifs de la distinction sociale, *via* l'émergence de pratiques langagières construites, mises en mots comme autonomes, comme complètement différentes. Elles sont de ce point de vue – et les formes artistiques qui y sont associées sont dans le même esprit – des discours politiques émergents parce qu'à la fois elles sont polémiques (leur fonction critique du social via le sociolinguistique) et didactiques (leur fonction démonstrative des discriminations de tous ordres).

---

<sup>9</sup> En sociolinguistique urbaine, la territorialisation se conçoit comme le processus engageant un double processus a) d'une part d'*appropriation* et de *discrimination* de l'espace par des attributs corrélés aux parlures, aux langues, et b) d'autre part de mise en mots des lieux pour ce qu'ils signifient du fonctionnement social (voir Bulot, 2004b).

<sup>10</sup> De enquêtes sociolinguistiques menées sur Rouen et Rennes (Bulot, 1999 et 2006) montrent que la représentation de l'espace de référence n'est partagée que par ceux-là même qui sont du même groupe social : il y a autant d'espaces de référence que de pratiques sociales effectives. Ainsi, par exemple, une variété de français marquée par un accent maghrébin très peu perceptible (sans les marqueurs stéréotypés attendus) sera perçue comme dévalorisante par des Rouennais qui ne se déclarent pas issus d'une migration récente et inversement valorisante par des Rouennais qui se déclarent issus de cette migration.

## POLITIQUE ET IDENTITE

Conclure reste l'exercice le plus périlleux d'autant que la réflexion engagée ici ne prétend pas être aboutie. Reste que la problématique de la discrimination (Bulot, 2001b) n'a pas été abordée en tant que telle. Si, dans un sens objectif, il peut être synonyme de différenciation, si dans un sens plus conceptualisé, il permet de distinguer la ségrégation des pratiques discriminantes socialement (De Rudder, 1995), il semble qu'il interroge essentiellement une autre notion, un autre rapport, celui à poser entre l'*ostracisme social* et la construction/reproduction des identités. En effet, sur le plan subjectif, la discrimination des personnes renvoie à une configuration motrice de la mise à l'écart, d'un marquage non plus des lieux mais des personnes systématiquement déniés de leur légitimité territoriale ; dès lors que ces constats sont faits, quelles réponses doit-on et peut-on donner face à cela ?

Si du point de vue des acteurs sociaux de tous ordres, la revendication identitaire fait partie, actuellement, des réponses possibles, elle n'est sans doute pas la seule souhaitable. Peut-être parce que, comme le pose Bernard Lamizet (2002 :315), elle « *est une dénéiation du fait politique* » dans la mesure où, excessive, elle renverse la discrimination à son profit, mais surtout parce que sans re-connaissance de l'altérité dans toutes ses dimensions<sup>11</sup>, sans démarche mémorielle consciente, elle fait courir le risque de la sécession identitaire<sup>12</sup> étant donné qu'elles relèvent des langues urbaines, langues qui, tout en étant vécues comme communes, dérèglent l'espace social, produisent du non-communautaire et ostracise l'espace public. La seule réponse envisageable reste de travailler à modifier, de part et d'autre, les représentations sociales pour que changent les comportements visant à faire de la préservation de la diversité linguistique un alibi identitaire et / ou politique à la minoration sociale.

---

<sup>11</sup> C'est-à-dire également socio-langagières : il importe d'identifier que l'on ne peut pas tout comprendre de l'Autre, qu'une partie de lui-même est irrémédiablement inaccessible (et réciproquement).

<sup>12</sup> C'est un risque que certaines entités urbaines ne courent plus, elles le pratiquent (Jaillet, 1999).

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUGÉ M., *Non-lieux* (Introduction à une anthropologie de la surmodernité), Seuil, Paris, 149 pages.

BIERBACH C., BIRKEN-SILVERMAN G., 2007, « Bergers siciliens et hiphoppeurs new-yorkais. Le parler « glocal » des jeunes immigrés italiens à Mannheim » dans *Les codes de la ville*, L'Harmattan, Paris, 267-294.

BULOT T et BAUVOIS C., 2004, « Présentation générale. La sociolinguistique urbaine : une sociolinguistique de crise ? Premières considérations », dans *Lieux de ville et identité (perspectives en sociolinguistique urbaine)*, L'Harmattan, Paris, 7-12.

BULOT T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée », dans *Langue urbaine et identité* (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons), Paris, L'Harmattan, 39-70.

BULOT T., 2001a, « L'essence sociolinguistique des territoires urbains : un aménagement linguistique de la ville ? », dans *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques : images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6, Presses Universitaires de Rennes 2, Rennes, 5-11.

BULOT T., 2001b, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou l'étranger est une personne », dans *Diverscité Langues VI* (<http://www.telug.quebec.ca/diverscite>) Télé Université du Québec, 21 pages.

BULOT T., 2004a, « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière », dans *Cahiers de Sociolinguistique 9*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 133-147.

BULOT T., 2004b, « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », dans *Le città plurilingui. Lingue e cultura a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Forum Editrice Universitaria Udinese srl, Udine, 110-125.

BULOT T. 2006, « Discrimination et processus discursifs de fragmentation des espaces urbains. Signalétique et bilinguisme », dans *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*, Paris, L'Harmattan, 97-122.

GRAFMEYER Y., ISAAC J., 1979, *L'école de Chicago*, Aubier, Paris, 378 pages.

JAILLET M.-C., 1999, « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », dans *Esprit 11*, Revue Esprit, Paris, 145-167.

DE RUDDER V., 1995, « La ségrégation est-elle une discrimination dans l'espace », dans *Les quartiers de la ségrégation (Tiers monde ou Quart monde ?)*, Editions Karthala, Paris, 11-30.

LAMIZET B., 2002, *Politique et identité*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 349 pages.

REMY J., VOYE L., 1992, *La ville: vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.

WATIN M., 2005, *Les espaces urbains et communicationnels à La Réunion*, L'Harmattan, Paris, 200 pages.